

„Sentinelle, où en est la nuit?"
Esaïe 21:11.

XXXVIme Année — Nr 14

Journal bimensuel — 15 Juillet 1938

— BERNE —

SOMMAIRE

Journal bimensuel édité par la
WATCH TOWER BIBLE & TRACT SOCIETY
Berne (Suisse)
Bureaux centraux:
117 Adams Street — Brooklyn, N. Y., U. S. A.
J. F. Rutherford, président; W. E. van Amburgh, secrétaire

« Et tous tes fils seront enseignés de l'Eternel, et la paix de tes fils sera grande » (Esaïe 54 : 13, D.).

Les Ecritures enseignent clairement

QUE JÉHOVAH, le seul vrai Dieu qui est d'éternité en éternité, fit le ciel, la terre, et donna la vie à toutes les créatures. Que le Logos, la première de ses œuvres, ayant été par lui rendu capable de créer toutes choses, est maintenant le Seigneur Jésus-Christ, couvert de gloire, et revêtu de tout pouvoir dans les cieux et sur la terre, et qu'à ce titre il est le principal exécuteur des desseins de Jéhovah.

QUE DIEU fit la terre pour être la demeure éternelle de l'homme qu'il créa parfait, mais que celui-ci fut condamné à mort pour avoir volontairement transgressé la loi divine, et qu'à cause de la désobéissance d'Adam, tous les hommes naissent pécheurs et sont privés du droit de vivre.

QUE JÉSUS fut fait homme; qu'en cette qualité il mourut afin de payer la rançon du genre humain, que Dieu le ressuscita avec un corps divin immortel et indestructible, et qu'après l'avoir exalté au-dessus de toute créature et de tout nom, il lui donna tout pouvoir et toute autorité.

QUE L'ORGANISATION DE JÉHOVAH appelée Sion, a pour principal chef Christ Jésus qui est le roi légitime du monde; que les fidèles disciples de Christ Jésus oints par Dieu, sont des enfants de Sion, et que comme membres de l'organisation de Jéhovah, ils sont ses témoins qui ont le devoir et le privilège de rendre témoignage à sa suprématie, et de proclamer ses desseins envers l'humanité, tels qu'ils sont exposés dans la Bible, portant ainsi les fruits du royaume pour la joie de ceux qui les écoutent.

QUE LE MONDE A PRIS FIN parce que Jéhovah a placé le Seigneur Jésus-Christ sur son trône. Et celui-ci après avoir chassé Satan du ciel, a commencé l'établissement du royaume de Dieu sur la terre.

QUE LA DÉLIVRANCE et les bénédictions après lesquelles les peuples soupirent depuis longtemps, ne leur seront dispensées que par le royaume de Dieu administré par Christ, lequel a commencé à régner. Que la prochaine grande œuvre libératrice du Seigneur sera la destruction de l'organisation de Satan, et l'instauration du règne de la justice par toute la terre. Et que tous ceux qui obéiront aux justes lois du royaume, vivront éternellement heureux sur la terre.

Sa Mission

LE BUT de ce journal est de faire connaître aux hommes Jéhovah, le vrai Dieu, et ses desseins tels qu'ils sont révélés par la Bible. Il contient des études spécialement destinées à encourager et affermir la foi des témoins de Jéhovah et de tous les hommes de bonne volonté. Il est rédigé de manière à ce que l'étude des Ecritures soit méthodique et progressive. Les éditeurs de ce périodique publient aussi d'autres écrits destinés à faciliter l'étude la Bible. « La Tour de Garde » contient en outre des sujets propres à être radiodiffusés et à servir à l'enseignement du public par d'autres moyens.

« La Tour de Garde » s'en tenant strictement à ce que dit le Saint Livre, repousse toute tradition et toute adjonction humaine. Elle est tout à fait indépendante de toute secte, n'appartient à aucun parti, et ne relève d'aucune institution ou organisation de ce monde en général. Elle prend sans réserve fait et cause pour le Royaume de Dieu qui est administré par Christ, son Roi bien-aimé. Elle n'est pas dogmatique, mais invite, au contraire, ses lecteurs à examiner ses exposés à la lumière des Saintes Ecritures. Enfin, « La Tour de Garde » n'engage aucune controverse et évite les critiques personnelles.

Abonnements:

Suisse: 1 an 6 fr.— Chèques postaux Berne III 3319.
6 mois 3 fr.—
France: 1 an 40 fr.— Chèques postaux Paris 1310–71.
6 mois 20 fr.—
Belgique: 1 an 40 fr.— Chèques postaux Bruxelles 96976.
6 mois 20 fr.—

Autres pays: 1 an 7 fr. 50 (argent suisse). Payable au bureau de la Société du pays même ou, s'il n'y a pas de bureau dans le pays respectif, directement à la Société à Berne, par mandat-poste international.

Tous ceux qui étudient sérieusement la Bible et qui, par suite de pauvreté, d'infirmité ou de situation difficile ne peuvent pas payer l'abonnement de «La Tour de Garde», recevront ce journal gratuitement s'ils le demandent à la Société en indiquant leurs motifs. La demande doit se renouveler chaque année.

Adresses de livraison:
Suisse: .... 39, Allmendstraße, BERNE
France: .... 129, Faubourg Poissonnière, PARIS IX
Belgique: .... 66, rue de l'Intendant, BRUXELLES
Luxembourg: .... 37, Côte d'Eich, LUXEMBOURG

Adressez-vous toujours à la Société

(Ce périodique, traduit de l'anglais, paraît en plusieurs langues.)

Responsable en Suisse: F. Zurcher, Berne.
Imprimé en Suisse par WATCH TOWER Berne
7232 Printed in Switzerland

L'imprimerie et les bureaux fermés du 2 au 17 Juillet

L'imprimerie et le bureau de l'Europe centrale à Berne, ainsi que tous les bureaux administrés par celui-ci sont fermés du 2 au 17 Juillet. Au cours de ces deux semaines les collaborateurs des divers bureaux ont l'occasion de participer au service missionnaire avec tous les autres proclamateurs du Royaume.

Pendant ce temps il ne se fait aucune expédition de publications et on ne s'occupera du courrier qu'après la réouverture des bureaux.

Etude de la Bible au moyen de « La Tour de Garde »

Unité dans l'action (Edition du 15 Juillet)

Semaine du 17 Juillet .... § 1 à 19
Semaine du 24 Juillet .... § 20 à 41

« Son ultimatum »

En plein été, soit *du 6 au 14 août,* se déroulera cette partie de l'œuvre de témoignage nomée « Son ultimatum ». Le message du livre *Préparation* est en harmonie avec ce nom, et pendant la dite période ce livre sera présenté avec une série de brochures, celles que les groupes auront en plus grande quantité. Comme les gens de profession et de métier prennent généralement leurs vacances à cette époque de l'année, il sera sûrement possible à beaucoup de nos frères et de nos amis de s'arranger pour faire coïncider les leurs avec ces 9 jours de témoignage spécial, afin de pouvoir consacrer davantage de temps à la diffusion de « l'ultimatum » du Seigneur, avant le déclenchement imminent de la bataille décisive. Le mois d'août est favorable au travail de témoignage à la campagne. Commandez donc sans retard les livres et les brochures qui vous seront nécessaires et procurez-vous aussi un secteur et tout ce dont vous pouvez avoir besoin. Nous attendrons avec intérêt vos rapports.

La TOUR de GARDE
ET MESSAGER DE LA PRÉSENCE DE CHRIST
XXXVI Année 15 Juillet 1938 No 14

Unité dans l'action

« L'esprit du Seigneur, l'Eternel, est sur moi; c'est pourquoi l'Eternel m'a oint pour ... publier ... le jour de la vengeance de notre Dieu » (*Esaïe 61: 1, 2; Ostervald*).

JEHOVAH a annoncé son dessein d'exécuter « son travail, son travail inouï », et aussi bien les déclarations des saintes Ecritures que les circonstances prouvent que le temps est venu où il procédera à cette exécution. Il a fait clairement connaître que ce travail ou cet acte inouï serait précédé de son « œuvre étrange ». Cette œuvre étrange, comme l'acte inouï, opérera la justification de son nom, et cela appuie son dessein de justifier son nom. En considération du fait que ses oints ont encore leur organisme imparfait de chair et qu'ils ont la tendance à oublier les devoirs, les obligations qu'il leur a imposés, Jéhovah en rappelle maintes fois l'importance dans sa Parole. Le nom de Jéhovah doit prendre dans le cœur de ses créatures la place qui lui est due, afin qu'elles reconnaissent qu'il est le seul vrai Dieu, le Tout-Puissant, et qu'elles puissent apprécier cette vérité à sa juste valeur. C'est pourquoi il fit répéter de nombreuses fois par le prophète Ezéchiel ces paroles: « Et ils sauront que je suis l'Eternel. »

2 La mission de *La Tour de Garde* consiste à aider les hommes qui aiment la justice à mieux connaître Jéhovah Dieu et ses desseins, à voir clairement quelle est leur relation avec lui et quels devoirs ils ont à accomplir. Quoique *La Tour de Garde* ait si souvent attiré l'attention de ses lecteurs sur la mission dont sont chargés les témoins de Jéhovah et sur l'œuvre qu'ils ont à effectuer, il semble qu'il y en ait encore qui ont de la peine à se rendre compte de la grandeur de cette œuvre et de leur propre devoir, de la part qui leur incombe dans son exécution. Ce défaut d'appréciation peut être en quelque sorte excusé, mais nullement justifié. Il paraît en conséquence à *La Tour de Garde* qu'elle ait charge d'insister sur les obligations qui sont celles de quiconque a accepté de faire la volonté de Dieu et qui a pour mandat de coopérer à la vengeance de son saint nom.

3 Durant bien des années, le peuple de Dieu a pratiqué la religion parce qu'il ne connaissait pas autre chose. Mais depuis que le Seigneur lui a révélé que la religion est l'instrument dont Satan s'est servi pour diffamer le saint nom de Jéhovah, non seulement ces oints l'évitent, mais ils sont heureux de renseigner leurs semblables sur la différence existant entre la religion et le christianisme, de les rendre attentifs au fait que la religion est l'ennemie de Dieu et de l'homme, et que la bonne voie, le droit chemin est de marcher sur les traces de Christ Jésus. Auparavant, ils partaient de cette théorie que leur propre salut était le point essentiel et que, par suite, leur devoir consistait à se préparer à ce salut éternel, afin qu'ils pussent un jour entrer majestueusement dans la gloire. Il est parfaitement juste qu'ils dirigent leur cœur vers le Royaume céleste et sa magnificence, et qu'ils espèrent et attendent ardemment la jouissance des bénédictions perpétuelles qui sont réservées dans le ciel aux cohéritiers de Christ; toutefois, il y a d'autres choses qu'ils doivent envisager sérieusement, des devoirs qu'ils doivent remplir fidèlement et qui sont les conditions de leur entrée dans la vie éternelle avec le Seigneur Jésus-Christ.

4 Notre texte (Esaïe 61: 1, 2) concerne les créatures qui ont été appelées à la vocation céleste et ont reçu l'onction du saint-esprit. Il s'applique donc aux membres du corps de Christ, autrement dit au « petit troupeau ». Chacun des membres du « reste » oint qui attend le jour de la glorification se dit à lui-même et dit à d'autres: « L'esprit du Seigneur, l'Eternel, est sur moi; c'est pourquoi l'Eternel m'a oint pour ... publier ... le jour de la vengeance de notre Dieu. » Ce mandat divin implique une certaine activité de la part de celui qui le reçoit; et comme il est pour tous les membres du corps du Christ, il sous-entend l'unité absolue de l'activité de tous. Jéhovah est un Dieu d'ordre, de justice et d'harmonie; aussi les créatures qui demeurent dans son organisation doivent-elles aimer l'ordre, être justes et coopérer dans une pleine entente avec cette organisation et sous les ordres de Christ Jésus. L'importance de l'heure actuelle pour les oints et leurs devoirs de peuple de l'alliance ne sauraient être trop fortement soulignés. Nous devons garder à la mémoire que le dessein de Jéhovah exprimé depuis longtemps a atteint un haut degré de réalisation, et que les créatures qui sont engagées dans son œuvre portent une responsabilité beaucoup plus grande que celle de n'importe quels hommes du passé et du présent.

5 Dieu fit répéter par Moïse et d'autres prophètes à son peuple typique ce qu'il avait fait pour lui. Le véritable peuple de Dieu devrait de même se remémorer souvent, en ce jour-ci, ce que Dieu a fait pour lui en le choisissant du milieu du monde de Satan, en le libérant de la religion et en lui donnant un aperçu de son Royaume et du but

de ce Royaume. Les oints ont été choisis par Dieu et introduits dans le temple et leur bienheureuse condition augmente leur responsabilité. « Heureux celui que tu choisis et que tu admets en ta présence, pour qu'il habite dans tes parvis! Nous nous rassasierons du bonheur de ta maison, de la sainteté de ton temple » (Psaume 65: 5). « Oh! qu'heureux sont ceux qui habitent dans ta maison et qui te louent incessamment! » (Psaume 84:5; *Ostervald).*

6 Parce qu'ils sont dans l'organisation de Dieu et que Dieu leur a dévoilé le sens de beaucoup de ses prophéties, les oints se trouvent maintenant dans une grandiose situation, le Seigneur les ayant hautement élevés. Il sera profitable de jeter un regard rétrospectif sur le chemin que Jéhovah a fait parcourir à son peuple et de considérer pourquoi ces oints ont atteint à cette pasition favorisée et, partant, pleine de responsabilités.

La postérité

7 Dans l'organisation universelle de Jéhovah, la rébellion de Lucifer, provoquée par sa cupidité, avait amené le trouble. Des anges puissants et glorieux avaient abandonné leur condition privilégiée pour s'associer à cette créature méchante dans sa trahison et son insurrection contre le Dieu tout-puissant. L'homme parfait s'était également allié avec le diable, et Dieu, exerçant sa justice, avait prononcé sur lui la sentence de mort. Mais le pire de tout, c'était que l'acte des rebelles avait jeté sur le nom du Très-Haut la diffamation et le déshonneur. Le Tout-Puissant annonça alors son dessein d'amener à l'existence « sa postérité », par laquelle toutes les familles auraient un jour la possibilité de parvenir aux bénédictions de la vie; de fonder une organisation capitale qui porterait le nom de Sion et serait sa propre demeure; d'instaurer son Royaume, par lequel il opérerait la destruction de tous les méchants et bénirait les obéissants en leur accordant la vie. Il a encore annoncé que la dite postérité serait son Roi oint et le Justificateur de son nom. La réalisation de ce dessein a exigé une longue période, et pendant tout ce temps Jéhovah a laissé subsister les rebelles iniques, mais il a révélé sa résolution de les exterminer en temps voulu, d'exalter son grand nom et de le faire proclamer sur la terre entière. Cette proclamation de son nom a lieu actuellement, selon ce qui était prédit, et elle sera suivie de la destruction des méchants (Exode 9: 16).

8 La longueur de la période de développement de ce dessein de Dieu prouve l'importance du point culminant que doit atteindre sa réalisation; et être favorisé d'une part d'activité dans l'organisation divine, dans l'exécution de « l'œuvre étrange » qui est ce point culminant, est un privilège tellement grand qu'on ne saurait le décrire avec notre langage humain. Dans le passé, les hommes regardaient le salut conduisant à la vie la créature humaine comme le principal dessein de Jéhovah, et leurs yeux étaient fermés aux choses infiniment plus importantes; c'est pourquoi ils n'avaient aucun aperçu du Royaume, de ce qu'il effectuerait pour justifier et honorer le glorieux nom de Jéhovah, ni de la joie indescriptible qu'il répandrait dans le cœur des créatures qui, à travers les âges, sont demeurées loyales et fidèles envers le Tout-Puissant. L'homme et son salut — quelle que soit la portée de ce salut pour lui — sont bien peu de chose comparés à la réhabilitation du nom du Très-Haut. « Toutes les nations sont devant lui comme un rien, elles ne sont pour lui que néant et vanité. A qui voulez-vous comparer Dieu? Et quelle image ferez-vous son égale? Ne le savez-vous pas? ne l'avez-vous pas appris? Ne vous l'a-t-on pas fait connaître dès le commencement? N'avez-vous jamais réfléchi à la fondation de la terre? C'est lui qui est assis au-dessus du cercle de la terre, et ceux qui l'habitent sont comme des sauterelles; il étend les cieux comme une étoffe légère, il les déploie comme une tente, pour en faire sa demeure. C'est lui qui réduit les princes au néant, et qui fait des juges de la terre une vanité » (Esaïe 40: 17, 18, 21 à 23).

9 Il faut constamment se rappeler que c'est du nom de Jéhovah qu'il s'agit, qu'il doit être justifié et exister à perpétuité. « Son nom subsistera à toujours , aussi longtemps que le soleil son nom se perpétuera; par lui on se bénira mutuellement, et toutes les nations le diront heureux. Béni soit l'Eternel Dieu, le Dieu d'Israël, qui seul fait des prodiges! » (Psaume 72: 17, 18).

La rançon

10 La rançon de l'homme n'est-elle pas le point essentiel? La doctrine de la rançon n'est-elle pas le pivot auquel se rattachent toutes les autres? La réponse doit être négative, sans quoi le salut de l'homme devrait être considéré comme passant avant la réhabilitation du nom de Jéhovah. La rançon n'est pas la doctrine autour de laquelle rayonnent toutes les autres; elle n'est pas la clef servant à les éprouver, ou d'après laquelle on peut déterminer leur véracité. La suprématie de Jéhovah est la vérité centrale, et son Royaume est la clef qui sert à vérifier les autres doctrines; car c'est son Royaume qui exécutera son dessein et justifiera son nom. La rançon de l'homme est subordonnée à la question d'importance suprême. Pendant des siècles, la religion et les religionistes ont rejeté dans l'ombre la véritable question à trancher; mais maintenant le temps est venu où elle doit être formellement reconnue. Les religionistes ont dit et disent encore que Dieu tend les bras à l'homme, l'invitant à venir à lui pour être sauvé. Non seulement cette assertion est fausse, elle déshonore encore le nom de Jéhovah. Jéhovah ne prie personne de se laisser sauver; il offre plutôt à la créature la possibilité d'être sauvée et lui abandonne le soin de décider elle-même de la voie qu'elle veut suivre; il lui fournit ainsi l'occasion de lui prouver son intégrité à son égard. Le diable défia Jéhovah de mettre sur la terre des hommes qui lui restassent fidèles au plus fort de l'épreuve et cela souleva cette grande question: Qui allait se soumettre volontairement à l'épreuve

et demeurer fidèle à Jéhovah? Jéhovah envoya sur la terre son Fils bien-aimé, le Logos, qui fut fait chair, qui devint homme (Jean 1: 14). Le fait que Jésus endurerait toutes sortes de contradictions et de persécutions — même une mort ignominieuse — et qu'il demeurerait entièrement dévoué à Dieu, prouverait irrémédiablement que Satan est menteur et qu'il mérite la destruction. C'est pourquoi Jésus fut rendu parfait par la souffrance, et en restant fidèle à Dieu au sein de l'épreuve, et jusque dans la mort, il prouva son intégrité et devint l'auteur du salut éternel. Il prouva également que le diable est menteur et qu'il doit être anéanti. Christ Jésus devint alors l'Exécuteur des jugements divins et fut investi de l'autorité, du pouvoir d'exécuter Satan et toute sa suite. C'est là que Dieu entreprit l'œuvre de la justification de son nom, et maintenant le temps est venu de la terminer. « [C'est lui qui] . . . a appris, bien qu'il fût Fils, l'obéissance par les choses qu'il a souffertes, et qui, après avoir été élevé à la perfection, est devenu pour tous ceux qui lui obéissent l'auteur d'un salut éternel » (Hébreux 5: 8, 9). « Ainsi donc, puisque les enfants participent au sang et à la chair, il y a également participé lui-même, afin que, par la mort, il anéantît celui qui a la puissance de la mort, c'est-à-dire le diable » (Hébreux 2: 14). Lorsque Satan et ses cohortes auront été exterminés — ce que Jésus effectuera — l'omnipotence de Jéhovah sera définitivement démontrée et son nom à jamais justifié.

11 Dieu voulait en outre prouver que Satan est menteur et que lui, Jéhovah, est le Tout-Puissant, par la rédemption de la descendance d'Adam et le don de la vie à autant de ces descendants qu'il s'en présenterait pour lui obéir et manifester leur intégrité. Aussi détermina-t-il que la vie humaine de Jésus pourrait être le prix de la rançon de la race humaine et lui ouvrirait le chemin du salut et de la vie. Adam seul fut mis à l'épreuve, déclaré coupable et condamné à mort. Ses descendants ne furent donc pas mis à l'épreuve et la sentence ne fut pas prononcée sur eux. Cependant, étant issus de l'homme imparfait Adam, ils naquirent dans le péché et pécheurs à cause de l'imperfection héritée. Tous ont porté les conséquences du péché d'Adam. La vie de l'homme parfait était perdue et ses descendants vinrent à l'existence sans droit à la vie. Adam ne pourrait être racheté et libéré de la sentence que si Dieu infirmait son propre jugement; or, Dieu ne change pas (Malachie 3: 6). La race d'Adam, par contre, qui n'est pas soumise à la mort par suite de ses transgressions, mais à cause de l'hérédité, pouvait conséquemment être racheté et gratifiée de la vie conformément à la volonté et au dessein de Dieu. Le prix de rachat devait être la vie d'un homme parfait, parce que les enfants d'Adam étaient tombés sous l'impuissance du péché et de la mort par la faute d'un homme parfait. Aucune créature sur la terre n'était capable de racheter la race, parce que toutes étaient imparfaites. Quand Jéhovah envoya ici-bas son Fils bien-aimé et le fit chair, l'homme Jésus possédait tous les droits de la vie humaine et tout ce qui était nécessaire pour constituer la rançon, le prix de rachat des descendants d'Adam. Il fut fait homme parfait, afin qu'il fût qualifié pour opérer ce rachat.

12 *Rançon* signifie « ce avec quoi on libère; prix de rachat » (*Strong*) ; c'est le prix qu'il faut payer pour la libération de celui qui est sous condamnation. Parmi les choses que Jésus devait accomplir de par la volonté de son Père, il y avait ce que Jésus lui-même explique en ces mots: « Le Père m'aime, parce que je donne ma vie, afin de la reprendre. Personne ne me l'ôte, mais je la donne de moi-même; j'ai le pouvoir de la donner, et j'ai le pouvoir de la reprendre: tel est l'ordre que j'ai reçu de mon Père » (Jean 10: 17, 18). Jésus fut mis à mort homme et Dieu le ressuscita esprit (I Pierre 3: 18). Réveillé d'entre les morts, Jésus avait encore le droit de reprendre sa vie humaine, ainsi que nous venons de le lire; toutefois, la volonté de Jéhovah n'était pas qu'il le fît, et comme en tout temps Jésus mit sa joie à réaliser la volonté de Dieu, il ne reprit pas sa vie humaine parfaite. Il en présenta devant le trône céleste de la grâce le droit ou la valeur qui fut appliqué comme offrande expiatoire, offrande pour les péchés qui retiennent les hommes dans l'esclavage. Son droit à la vie humaine était exactement le prix équivalent requis et constituait par conséquent la rançon des descendants d'Adam; et en présentant devant le trône de la grâce son droit de vivre en qualité de créature humaine comme offrande pour le péché, il devint en vertu du rachat le possesseur de la race d'Adam (Jean 10: 10). La rançon était le prix requis exact que fournissait la vie humaine parfaite de Jésus-Christ. L'« offrande pour le péché » est le payement de la rançon, du prix de rachat du pécheur. Il est écrit: « Sans effusion de sang il n'y a pas de pardon » (Hébreux 9: 22). L'homme Christ Jésus avait versé son sang, sa vie, et son droit à la vie humaine était représenté dans ce sang. Une fois ressuscité, le divin Jésus présenta donc au ciel la rançon, c'est-à-dire son droit de vivre comme homme, et la paya devant le trône de la justice. Il racheta par là les descendants d'Adam et devint leur unique et légitime possesseur. C'est pourquoi il est écrit: « Vous avez été rachetés à un grand prix » (I Corinthiens 6: 20). « Sachant que ce n'est pas par des choses périssables, par de l'argent ou de l'or, que vous avez été rachetés de la vaine manière de vivre que vous aviez héritée de vos pères, mais par le sang précieux de Christ, comme d'un agneau sans défaut et sans tache . . . » (I Pierre 1: 18, 19). La transaction eut lieu là, et de par le rachat, Jésus fut désormais, comme indiqué, le possesseur de la descendance de l'homme Adam.

13 Les mérites de la rançon ne sont-ils pas applicables à tous les enfants d'Adam et ne s'étendent-ils pas à Adam lui-même? — Non; ils ne profitent qu'aux hommes qui croient au Seigneur Jésus-Christ et lui obéissent (Jean 3: 16, 17). Adam ne pourrait être racheté, pour cette raison que la sentence qui l'a frappé est définitive. Aucun jugement ne fut prononcé sur sa descendance; c'est

pourquoi il fut possible de la racheter ou de la délivrer; pourtant ce rachat n'agit pas automatiquement au bénéfice de chacun; il n'a de valeur que pour ceux qui exercent leur privilège de croire au Seigneur Jésus-Christ et qui exécutent la volonté de Dieu. « Le Père aime le Fils, et il a remis toutes choses entre ses mains. Celui qui croit au Fils a la vie éternelle; celui qui ne croit pas au Fils ne verra point la vie, mais la colère de Dieu demeure sur lui » (Jean 3: 35, 36). Il est encore écrit: « C'est ainsi que le Fils de l'homme est venu, non pour être servi, mais pour servir et donner sa vie comme la rançon de plusieurs » (Matthieu 20: 28). Il ressort indiscutablement de ces textes que Jésus ne se donna comme rançon que pour ceux des humains qui croient en lui et lui sont soumis.

14 Les Ecritures ne disent-elles pas, cependant, que Jésus se donna en rançon pour tous, ce dont témoignage serait donné en temps voulu? — Non, ce n'est pas ce que les saintes Ecritures déclarent. Ces mots « pour tous » ne se trouvent pas dans le texte primitif; ils ont été ajoutés par des commentateurs. Le texte est ainsi conçu: « Jésus-Christ qui s'est donné lui-même en rançon pour tous. C'est là le témoignage rendu en son propre temps, et pour lequel j'ai été établi prédicateur et apôtre, — je dis la vérité, je ne mens pas, — chargé d'instruire les païens dans la foi et la vérité » (I Timothée 2: 6, 7). En d'autres termes: Jésus donna sa vie comme rançon pour ceux qui croiraient en lui; le témoignage en serait donné en son temps, et l'apôtre Paul eut le privilège particulier de témoigner de cette vérité. (Voyez *La Tour de Garde* de 1934, pages 200, 201.)

15 Quand Jésus mourut sur le bois, la rançon était fournie, était une valeur. Lorsque Jéhovah eut réveillé de la mort Christ Jésus et l'eut exalté dans le ciel, et que Christ Jésus eut présenté là le prix de rachat comme offrande pour le péché, la transaction était effectuée; et depuis ce moment tous les descendants d'Adam appartiennent à Christ Jésus, afin qu'il soit procédé avec eux selon la volonté de Jéhovah. Jésus avait racheté ou s'était acquis la race d'Adam « par son propre sang » (Actes 20: 28; Ephésiens 1: 14; Colossiens 1: 14; Hébreux 9: 14; I Pierre 1: 18, 19; Apocalypse 1: 5). Le rachat fut-il effectué simplement pour délivrer l'homme de la mort? Non, ce n'est pas le but principal de cet acte. La rançon ouvrit à l'homme le chemin de l'obéissance au Seigneur et, partant, de la vie. Elle ouvrit à l'homme la possibilité de participer à la justification du nom de Jéhovah en lui prouvant son intégrité et en démontrant ainsi que Satan est menteur. Jésus a été investi par Jéhovah du plein pouvoir et de l'autorité d'octroyer la vie à ceux qui exercent leur foi en lui et lui sont soumis. C'est pourquoi il est écrit que la vie est le don de Dieu par Jésus-Christ, notre Sauveur (Romains 6: 23). Aucun don ne peut être fait ou être profitable s'il n'y a entente entre le donateur et le destinataire.

Son nom

16 A la Pentecôte Jésus entreprit le choix des hommes à qui l'occasion serait accordée de prouver à Dieu leur intégrité, ceux qui se révéleraient fidèles devant être les serviteurs du Très-Haut, ceux qui rendraient témoignage de son nom. Quatre mille ans environ s'étaient écoulés depuis la condamnation à mort d'Adam, et jusqu'à ce moment-là, aucun homme n'avait reçu la vie. D'Abel à Jean-Baptiste, un petit nombre de créatures étaient restées intègres devant Dieu et avaient reçu son approbation, mais pas une d'elles n'avait été gratifiée de la vie, le dessein de Dieu étant de choisir tout d'abord un peuple pour son nom, un peuple de fidèles qui seraient ses témoins avec Christ Jésus (Hébreux 11: 39, 40). Dieu n'empêcha pas le diable d'attaquer et de persécuter Job, mais il ne lui permit pas de le mettre à mort (Job 2: 6). Dieu laissa le diable persécuter et outrager Jésus, même jusqu'à le faire mourir de façon infamante; et Jésus resta inébranlable dans son intégrité. En cette circonstance, Satan put aller jusqu'à l'extrême limite de son infâme provocation, et pourtant il manqua son but. Parce que Jésus avait été en tous points fidèle, Jéhovah Dieu le ressuscita créature spirituelle et l'éleva à la plus haute place dans le ciel. De nouveau il était prouvé que le diable était menteur et que Jéhovah détenait la suprématie. Depuis la Pentecôte, le dessein de Jéhovah semble avoir été non seulement de démontrer que Satan est menteur, mais de choisir parmi la race humaine 144,000 créatures qui suivraient les traces de Jésus et lui prouveraient leur fidélité même jusqu'à la mort; et ces approuvés, ainsi l'a déterminé Jéhovah, doivent être associés avec Christ Jésus dans l'œuvre qu'il exécute avant de détruire Satan et son organisation. Si la mort et la résurrection de Jésus avaient eu comme unique but le salut de l'homme, le choix d'une classe spéciale et consacrée au témoignage du nom de Jéhovah n'eût pas eu sa raison d'être. Le fait que Jéhovah commença par tirer du monde un peuple pour son nom, des hommes qui rendraient témoignage de ce nom et du Royaume, prouve de façon incontestable que la réhabilitation de son nom a une importance beaucoup plus grande que le salut du genre humain. Les apôtres du Seigneur furent les premiers à bénéficier du sacrifice de la rançon, comme le prouva l'effusion du saint-esprit; et ce fut là que d'après la volonté de Dieu débuta leur œuvre de témoignage au nom de Jéhovah. L'apôtre déclare à ce sujet: « Nous sommes son ouvrage, ayant été créés en Jésus-Christ pour de bonnes œuvres, que Dieu a préparées d'avance, afin que nous les pratiquions » (Ephésiens 2: 10). Ces paroles indiquent que les apôtres avaient été créés par Jéhovah en Christ Jésus pour accomplir une œuvre spéciale, et que tous les autres hommes qui marchent sur les traces de Jésus ont également été créés pour une œuvre semblable, ce qui est bien plus important que le salut de créatures humaines.

[17] Ce sont les religionistes qui ont établi la doctrine diabolique d'après laquelle Dieu aurait chargé les ecclésiastiques de l'œuvre du salut des âmes, Dieu ayant comme but principal de délivrer les humains du « purgatoire », de les sauver des « tourments éternels ». Cette doctrine insensée, comme d'autres, vient du diable qui a incité les religionistes à la proclamer. Ces religionistes de tout temps ont opéré contrairement à la volonté de Dieu, de quelque intention qu'ils aient été animés. Même pendant la « période d'Elie » de l'œuvre du peuple de Dieu, parmi tous les croyants qui s'étaient consacrés à Dieu pour accomplir sa volonté il y en eut très peu, s'il y en eut, qui présentèrent à l'Eternel « des offrandes avec justice ». Ce qui fut principalement annoncé ou prêché pendant cette période est ceci: Dieu sauve aujourd'hui un petit nombre d'humains qu'il se réserve de prendre au ciel, afin qu'ils règnent avec Christ Jésus et coopèrent à l'œuvre du rétablissement de la race humaine à la perfection; car Jésus a donné sa vie en rançon pour tous. On ne se préoccupa nullement du nom de Jéhovah et de sa justification par le Roi et le Royaume; on y pensa fort peu, si toutefois on y pensa. Le temple fut purifié après l'avènement du Seigneur Jésus pour que les approuvés puissent connaître les devoirs en vue desquels ils avaient été choisis, et ensuite présenter à Dieu des offrandes avec justice (Malachie 3: 3). La purification de ces approuvés devait les libérer de la religion et faire d'eux les dévoués serviteurs du Dieu tout-puissant, les fidèles témoins de son nom, qui proclameraient sans cesse ses louanges et parleraient de sa gloire.

[18] La première des œuvres à exécuter depuis la Pentecôte — première quant à l'importance et quant au temps — était l'élection d'un 'peuple pour le nom de Jéhovah'. A l'aube de leur ministère, les apôtres furent renseignés sur ce dessein divin qu'ils décrivirent en ces mots: 'Dieu a premièrement visité les nations pour choisir du milieu d'elles un peuple pour son nom' (Actes 15: 14). Ces hommes pris à part pour le service du nom de Jéhovah devaient d'abord bénéficier des bienfaits du sacrifice de la rançon en vertu de leur foi en Jésus-Christ, de la confession de cette foi et de leur obéissance aux commandements du Seigneur. On peut raisonnablement conclure de ce fait que beaucoup de ceux qui crurent au nom de Jésus-Christ et le confessèrent, mais qui ne firent pas un pas de plus, ne sont pas compris parmi ceux qui ont été choisis comme le peuple consacré au nom de Jéhovah. Croire et confesser que Christ Jésus est le Fils de Dieu n'est pas suffisant; il faut encore progresser jusqu'au point où l'on prouve son intégrité envers Dieu. C'est ainsi que l'élection des fidèles témoins de Jéhovah se poursuivit depuis la Pentecôte; son achèvement ne pouvait avoir lieu qu'après le retour du Seigneur Jésus-Christ et le rassemblement des siens dans le temple. Les apôtres et d'autres hommes de leur temps qui crurent au Seigneur et lui obéirent furent élus membres du « corps de Christ » et devinrent un peuple pour le nom de Jéhovah; mais les Ecritures n'indiquent pas combien furent choisis depuis le départ des apôtres jusqu'au retour de Christ Jésus, et il est à supposer qu'il n'y en eut que peu. Cette pensée est appuyée par le fait que durant la « période d'Elie » de l'Eglise, Christ Jésus effectua une œuvre spéciale, celle de la préparation du chemin devant l'Eternel en faisant proclamer le message divin parmi les humains, après quoi, en 1918, il vint directement dans le temple et se mit à y rassembler les croyants qui étaient entrés en alliance avec Dieu pour accomplir sa volonté et qui avaient progressé dans la justice (Psaume 50: 5).

[19] A la venue de Christ Jésus dans le temple, les apôtres et d'autres fidèles furent réveillés de la mort et réunis à lui; nous avons de cela le témoignage de la Parole (I Thessaloniciens 4: 13 à 17). Puis, sur la terre, ses consacrés furent soumis à une épreuve ardente suivant la volonté de Dieu; les approuvés furent introduits dans le temple et Sion était édifiée (Psaume 102: 17). Ainsi donc, ces fidèles rassemblés dans le temple sont ceux qui ont été choisis pour témoins du nom de Jéhovah; ils se trouvent là pour publier la gloire du Très-Haut, et ceci étant le but pour lequel ils ont été élus, il ne leur est pas permis de proclamer la gloire de créatures quelconques. « Dans son temple chacun parle de sa magnificence » (Psaume 29: 9; version anglaise). Avant ce rassemblement des approuvés il avait été assigné à ceux qui avaient atteint une certaine maturité en Christ des devoirs à l'égard de ceux de leurs semblables qui faisaient de leur mieux pour servir Dieu et son Roi. Parmi ces privilégiés, il y en eut qui s'acquittèrent fidèlement de leurs obligations tandis que d'autres, s'étant posés en maîtres, trouvèrent plaisir à s'exalter eux-mêmes en satisfaisant leur orgueil et leur ambition, et lorsque survint le jour du jugement, ils faillirent et furent rejetés. Ceux qui étaient véritablement consacrés au Seigneur et qui lui prouvèrent leur foi et leur intégrité furent approuvés et reçus dans le temple. Cette œuvre que le Seigneur avait accomplie au sein de son peuple avant son avènement au temple avait eu pour but de former une classe de créatures à l'état d'hommes faits, à la stature de Christ Jésus, qui parfaitement unis seraient employés dans le temple à la réalisation de l'œuvre à laquelle ils avaient été appelés. C'est pourquoi il est écrit: « Et il a donné les uns comme apôtres, les autres comme prophètes, les autres comme évangélistes, les autres comme pasteurs et docteurs, pour le perfectionnement des saints en vue de l'œuvre du ministère et de l'édification du corps de Christ » (Ephésiens 4: 11, 12).

Unité dans l'action

[20] On voit clairement aujourd'hui que les fidèles rassemblés dans le temple le sont dans un but exprès; aussi doit-il régner entre eux une unité,

une entente absolue. Il est révélé de façon formelle que Dieu s'est choisi ce peuple pour son grand nom. Ce sont ceux qui sont 'parvenus à l'unité de la foi et de la connaissance du Fils de Dieu, à l'état d'homme fait, à la mesure de la stature parfaite de Christ [de l'Oint]' (Ephésiens 4: 12, 13).

[21] Ils sont dans le temple avec Christ Jésus; ils ne sont pas instruits et guidés par des hommes mais par lui-même, de sorte qu'ils ne sont plus jetés çà et là par des doctrines étrangères. Ont-ils été réunis seulement en vue de leur salut et y attendent-ils simplement le moment d'être enlevés au ciel? Assurément non. Ils y déploient leur activité à des fins déterminées, précises. Avant le retour du Seigneur, ils étaient guidés par le saint-esprit et instruits en une certaine mesure dans les saintes Ecritures; mais depuis leur rassemblement dans le temple, ils sont enseignés de Dieu et de Christ Jésus et ils comprennent et apprécient la sainte Parole comme jamais auparavant (Esaïe 54: 13; *Darby*). La lumière de Jéhovah resplendissant sur la Tête du temple se reflète sur tous les membres de son corps qui croissent ainsi dans la connaissance. Cette croissance est accordée à la troupe du temple afin qu'elle soit équipée pour exécuter une œuvre grande et bonne, ce qui signifie qu'elle doit être complètement unie dans l'action. « Toute Ecriture est inspirée de Dieu, et utile pour enseigner, pour convaincre, pour corriger, pour instruire dans la justice, afin que l'homme de Dieu soit accompli et propre à toute bonne œuvre » (II Timothée 3: 16, 17).

[22] La majeure partie de leur « équipement » a été fournie aux fdèles depuis leur réunion dans le temple. Cet équipement n'est pas destiné à leur procurer un lieu, une condition de repos et d'inactivité, mais bien plutôt à les rendre capables d'exécuter l'œuvre conduisant au but en considération duquel ils sont appelés; et comme ils ont été choisis à cause du nom de Jéhovah, il est absolument certain que leur œuvre consiste à proclamer ce nom et que cette proclamation a lieu juste avant Armaguédon. C'est la raison qui fait que les membres de la classe du temple ont le devoir de veiller à ce qu'une unité sans défaut préside à leur activité.

[23] Ce jour-ci est celui que Jéhovah a fixé pour la réalisation de ses desseins, et sa volonté concernant son peuple est qu'il publie son nom: 'Vous m'êtes témoins, dit Jéhovah, que je suis Dieu' (Esaïe 43: 9 à 12). Nous en sommes au temps où ses témoins oints doivent annoncer sa vengeance, la « vengeance de notre Dieu ». Des siècles ont passé depuis que Jéhovah commença à se choisir « un peuple pour son nom »; et maintenant que ce peuple a été tiré du milieu du monde et rassemblé auprès du Seigneur, l'heure décisive a sonné. L'exécution de l'œuvre que Jéhovah a déterminée et ordonnée il y a longtemps, et dont son peuple rassemblé a été dûment chargé, atteint son point culminant. Cette œuvre est « l'œuvre étrange » de Jéhovah, celle pour laquelle il 's'est levé', représenté par le Seigneur Jésus-Christ; et au sein de son organisation, le 'peuple choisi pour son nom' s'y consacre sous le haut commandement de son Représentant, aucun des membres de la troupe du temple ne faisant exception (Esaïe 28: 21). « L'œuvre étrange » de Jéhovah arrache la couverture ou le rideau derrière lequel les exploiteurs religieux ont opéré pendant de nombreux siècles en se servant du nom de Jéhovah et du nom de Christ Jésus pour mener à bonne fin leurs machinations diffamantes. Le diable ayant organisé la religion pour déshonorer le nom de Jéhovah, ses instruments dociles continuent à l'employer à leur profit.

[24] L'inique organisation qu'est la religion effectue ses opérations dans le monde et Dieu la désigne comme une prostituée, une femme débauchée qui est son ennemie et l'ennemie de tous les hommes aimant la justice et haïssant la méchanceté. Sous peu, Dieu la détruira; c'est pourquoi il donne à ses oints cet ordre: « Levez-vous... pour lui faire la guerre » (Abdias 1). Dieu lui-même et Christ Jésus, le grand Exécuteur de ses décrets, se sont levés contre l'ennemi, aussi est-il enjoint à l'organisation divine toute entière de suivre le Seigneur dans sa marche. Le devoir de la troupe du temple consiste à rendre témoignage du nom du Très-Haut tandis que la guerre se poursuit. Cette guerre n'est pas celle d'un homme, c'est celle de Dieu. Le Commandant en chef, le Seigneur Jésus-Christ, conduit ses armées contre l'ennemi; il instruit et dirige quiconque est pour Jéhovah. « Voici, je l'ai établi comme témoin auprès des peuples, comme chef et dominateur des peuples » (Esaïe 55: 4).

[25] La troupe du temple est sous le commandement direct de ce grand Chef, et tous doivent obéir sans réserve à ses ordres; celui qui s'y soustrait s'expose à la destruction (Actes 3: 23). La division parmi ses membres n'est pas tolérée, c'est pourquoi il est nécessaire que tous soient en pleine harmonie avec le Seigneur et les uns avec les autres; et ils le sont réellement. Une entière unité, une parfaite entente doit régner parmi eux tandis qu'ils exécutent l'œuvre que Dieu leur a assignée. Ceux qui apprécient leurs privilèges sont désireux non seulement de maintenir entre eux cette bonne entente, mais aussi d'accomplir la volonté de Dieu avec énergie et d'un commun élan.

Fauteurs de troubles

[26] Le Seigneur a sur la terre une organisation qui exécute ses ordres et accomplit son œuvre. Cette organisation n'appartenant pas à des hommes, elle n'est par conséquent sous le pouvoir d'aucun d'eux. Pendant la « période d'Elie », il y eut parmi les consacrés des hommes ambitieux qui aspiraient à être loués et honorés et qui, n'ayant pu obtenir ni louanges ni honneurs, se mirent à causer des désordres. Quelques-uns d'entre eux ont essayé de marcher jusqu'à présent avec la classe du temple, mais il n'y a pas de place pour eux parmi le peuple de Dieu. Ces fauteurs de

troubles sont sans excuse. On ne peut demeurer dans l'organisation du Seigneur si l'on n'a pas pour mobile d'action un désir désintéressé de servir Dieu. Dieu déclare dans sa Parole en termes intelligibles que quiconque est cause d'agitation doit être mis dehors et abandonné aux ténèbres éternelles. Malgré toutes les vérités que le Seigneur a révélées à son peuple au cours de ces dernières années, il se trouve encore dans quelques groupes des hommes qui se font un plaisir de soulever la discorde. Ces troubleurs de paix ne sont pas du nombre des créatures que Dieu a choisies pour son nom; ils n'appartiennent pas à la troupe du temple. Parmi les véritables oints il ne peut exister de mésintelligence, d'agitation et de querelles, parce qu'ils sont chargés d'effectuer l'œuvre de Dieu et qu'ils mettent leur joie à s'acquitter de leurs obligations, ce qui fait qu'ils sont toujours d'accord entre eux. De temps à autre, des rapports de groupes nous apprennent que la discorde règne au milieu d'eux. Assurément que l'égoïsme est la cause de cet état de choses et que les perturbateurs sont des ambitieux qui ne sont pas de la classe du temple. Il se peut que certains d'entre eux aient une fois été admis dans le sanctuaire, mais il n'est pas possible qu'ils y restent tout en y entretenant le désordre. Au sujet de ces candidats au Royaume devenus des trouble-paix, le Seigneur dit catégoriquement: « Le Fils de l'homme enverra ses anges, qui arracheront de son Royaume tous les scandales et ceux qui commettent l'iniquité » (Matthieu 13: 41).

27 Ces fauteurs de discorde se choquent de la manière dont le Seigneur effectue son œuvre. Si cette œuvre leur agréait et qu'ils y prissent part volontiers, ils ne pourraient même pas tolérer la mésintelligence; mais ils persistent au contraire à agir selon leurs propres vues, n'accordant aucune considération à l'organisation de Dieu ni aux instructions que le Seigneur donne par son moyen, c'est pourquoi ils sont impies et pratiquants de l'injustice. Les anges de la suite du Seigneur les chassent du temple, de par l'ordre du Seigneur.

28 Que celui qui a la tendance à murmurer contre l'organisation de Dieu, à se plaindre des méthodes qu'elle emploie dans son œuvre, prenne garde à ce qui le menace s'il ne se hâte de changer d'attitude. Le Seigneur ne tolérera pas que l'on entrave son œuvre, ni même que l'on tente de lui nuire. Si quelqu'un persiste cependant à se démener pour s'élever soi-même, pour s'attirer la louange d'autrui ou obtenir la domination sur un groupe dans le but de satisfaire ses désirs égoïstes, qu'il prête l'oreille à l'avertissement qui lui est adressé, à savoir: qu'il finira sans faute par être jeté dans les ténèbres éternelles. Personne ne cherchera à l'empêcher de suivre sa mauvaise voie, aussi est-il le seul responsable de son sort. Quiconque désire avoir l'approbation de Dieu prendra à cœur cet avertissement renfermé dans sa Parole; il évitera toute dispute, tout conflit et joindra son activité à celle des autres membres de son peuple élu. Les ambitieux, les égoïstes qui murmurent sont dépeints dans les Ecritures en ces mots: « Ce sont des écueils dans vos agapes, faisant impudemment bonne chère, se repaissant eux-mêmes. Ce sont des nuées sans eau, poussées par les vents; des arbres d'automne sans fruits, deux fois morts, déracinés.... Ce sont des gens qui murmurent, qui se plaignent de leur sort, qui marchent selon leurs convoitises, qui ont à la bouche des paroles hautaines, qui admirent les personnes par motif d'intérêt.... des vagues furieuses de la mer, rejetant l'écume de leurs impuretés; des astres errants, auxquels l'obscurité des ténèbres est réservée pour l'éternité » (Jude 12: 16, 13). Le fait que dans un groupe règne le désarroi prouve que parmi ses membres il s'en trouve qui ne sont pas dévoués au Seigneur et qui par conséquent n'ont pas leur place dans le temple.

29 Comme les membres de la troupe du temple, du corps, sont unanimes, ils s'aiment les uns les autres et recherchent en tout temps leur bien mutuel, se gardant de tout ce qui pourrait nuire à l'un d'eux. Ils éviteront d'accuser un frère d'une mauvaise action, à moins qu'il soit notoire que cette accusation est fondée, qu'on en ait la preuve précise et concluante. Chaque fois qu'une inculpation est formulée, l'inculpé devrait en recevoir copie, afin qu'il ait l'occasion de faire connaître la vérité. Lorsqu'il arrive qu'une accusation parvient au quartier général de la Société, il est à présumer qu'elle est exacte, parce qu'on s'attend à ce que des créatures consacrées à l'exécution de la volonté de Dieu disent la vérité. Cela ne signifie pas que l'accusé soit considéré comme coupable sans avoir été entendu, mais que la réponse de la Société devrait pouvoir s'appuyer sur la véracité du cas qui lui est soumis, et qu'en admettant qu'elle le puisse, autrement dit, que l'inculpation soit justifiée, c'est la mauvaise action qui est condamnée et non pas l'inculpé; et cette condamnation de la mauvaise action a lieu dans l'unique but de sauvegarder les intérêts du Royaume. Un exemple: l'acte de brûler des livres ou d'autres écrits de la Société est toujours condamnable, et il est bien certain qu'aucun des consacrés du Seigneur ne s'en rendrait coupable. De même, pas un des consacrés n'accuserait quelqu'un d'avoir détruit ou brûlé de ces écrits sans que le fait soit connu comme authentique, l'accusation fondée; et même alors, la Société ne devrait en être avertie que pour lui permettre de prendre les mesures nécessaires à la protection de ses publications. Il serait absolument conforme à la justice, dans de telles circonstances — l'incrimination étant bien fondée — que le représentant de la Société condamnât cet acte de destruction des écrits auxquels avait pourvu le Seigneur, sans toutefois juger l'incriminé. C'est l'amour pour les frères qui doit prédominer, et il s'ensuit que le consacré ne doit jamais rien entreprendre avec l'intention de porter préjudice à l'un ou l'autre de ses frères. L'approbation ou le déplaisir des hommes a peu de valeur, tandis que les intérêts de l'organisation de Dieu sont un point essentiellement important. Celui seul qui se préoccupe constamment des intérêts du Royaume peut s'attendre à être approuvé du Seigneur.

Les membres oints du temple éviteront avec soin les contestations avec autrui et, partant, avec ceux qui leur sont associés. Lorsqu'ils auront en face d'eux quelqu'un paraissant décidé à faire naître le désaccord et la dissension, ils suivront le conseil contenu dans ces paroles divines: « Je disais: Je veillerai sur mes voies, de peur de pécher par ma langue; je mettrai un frein à ma bouche, tant que le méchant sera devant moi » (Psaume 39: 2). Ainsi donc, évitez les disputes.

30 Que doit faire le groupe au sein duquel se trouvent des perturbateurs de la concorde? Quelle attitude les fidèles doivent-ils prendre à leur égard? L'apôtre Paul résoud la question en ces mots: « Je vous exhorte, frères, à prendre garde à ceux qui causent des divisions et des scandales, au préjudice de l'enseignement que vous avez reçu. Eloignez-vous d'eux. Car de tels hommes ne servent point Christ notre Seigneur, mais leur propre ventre; et par des paroles douces et flatteuses, ils séduisent les cœurs des simples » (Romains 16: 17, 18).

31 Partout où il y a des querelleurs qui persistent à créer des difficultés et à troubler l'activité régulière de l'organisation de Dieu, les fidèles feront bien de s'écarter d'eux et de poursuivre en paix et avec zèle le travail que le Seigneur leur a confié. Ils auront sans cesse à l'esprit que la mission de la troupe du temple est de publier le nom de Jéhovah et d'annoncer le jour de sa vengeance.

32 Certains rapports adressés à la Société de la Tour de Garde montrent que dans les groupes sont parfois des malades; voici ce qu'il est dit dans l'un de ces rapports: « Dans notre organisation de service, quelqu'un qui remplit un poste de confiance accuse souvent d'une mauvaise action les autres membres du groupe, médit des frères, ce qui tend à leur faire du tort et à jeter la confusion parmi nous. Dans quelles dispositions d'esprit sont ces hommes qui parlent méchamment de leurs frères et cherchent, selon les apparences du moins, à leur nuire et à soulever l'agitation? Quelle devrait être notre attitude à leur égard? »

33 Il est clair qu'il y a des personnes qui tout en se prétendant dans le temple ne craignent pas d'accuser faussement leurs frères, de médire d'eux, de raconter sur eux des choses tendant à leur porter préjudice, et qui le font soit sciemment et par un malin désir de nuir, soit parce qu'ils sont atteints d'une infirmité ou d'une maladie spirituelle. Si c'est par méchanceté qu'ils cherchent à nuire à d'autres et à soulever la discorde, ils sont à blâmer, et s'ils font fi des exhortations qu'on leur adresse et ne s'améliorent pas, on fera bien de suivre l'avis de l'apôtre et de s'éloigner d'eux. S'ils sont malades spirituellement et qu'une opportunité se présente de leur porter secours, il faudra le faire, comme l'indique le texte suivant où il est question d'une maladie de ce genre: « Quelqu'un parmi vous est-il dans la souffrance? Qu'il prie. Quelqu'un parmi vous est-il malade? Qu'il appelle les anciens de l'Eglise, et que les anciens prient pour lui, en l'oignant d'huile au nom du Seigneur; la prière de la foi sauvera le malade, et le Seigneur le relèvera; et s'il a commis des péchés, il lui sera pardonné. Confessez donc vos péchés les uns aux autres, et priez les uns pour les autres, afin que vous soyez guéris. La prière du juste a une grande efficace. Mes frères, si quelqu'un parmi vous s'est égaré loin de la vérité, et qu'un autre l'y ramène, qu'il sache que celui qui ramènera un pécheur de la voie où il s'était égaré sauvera une âme de la mort et couvrira une multitude de péchés » (Jacques 5: 13 à 16, 19, 20).

34 Celui qui dans un groupe du peuple oint se permet de médire des autres membres s'est certainement détourné de la vérité; il pèche contre le Seigneur et court le danger de la mort éternelle. Si toutefois il recherche l'aide de ses frères, les « anciens », c'est-à-dire les frères ayant atteint la maturité en Christ, s'assembleront avec lui, imploreront sur lui la miséricorde divine et lui montreront par les Ecritures le grand privilège qu'il y a à posséder la joie du Seigneur, ce qui est représenté sous le symbole de l'onction de la tête avec l'huile. Le Seigneur a ordonné cela dans sa bonté pour que les sains d'esprits puissent secourir le malade en tentant de le faire revenir de sa fausse voie, il se peut ainsi que ce malade soit sauvé de la destruction et qu'une quantité de péchés soient effacés.

35 Que chacun, dans le temple, se souvienne constamment que le diable cherche à exterminer la « postérité » de la « femme », le « reste » du peuple de Dieu, à qui Christ a transmis son témoignage! Celui qui fait vraiment partie du temple sera donc toujours prêt à tendre à ses frères une main secourable et à déjouer les machinations du diable. Les oints de Dieu forment une classe particulière, et lorsque l'un d'eux dévie du chemin prescrit, il se met en péril de mort, de cette mort dont on ne ressuscite pas. C'est pourquoi ces fidèles ont le devoir de veiller à ce que rien ne se fasse qui soit préjudiciable à l'un d'entre eux, mais qu'au contraire rien ne soit négligé de ce qui peut protéger et soutenir les uns et les autres. Tous ils sont un en Christ Jésus et l'amour du Christ unit tous ceux qui sont de son esprit. L'amour, l'expression parfaite du désintéressement, doit être le mobile de tout acte d'un membre de la troupe du temple envers ses frères. L'exhortation écrite de longue date par l'apôtre Paul s'applique exactement à ces circonstances: « Ainsi donc, pendant que nous en avons l'occasion, pratiquons le bien envers tous, et surtout envers les frères en la foi » (Galates 6: 10).

36 Parmi le peuple oint de Dieu, on ne devrait pas faire acception de personne, ne pas user de partialité (Jacques 2: 2 à 4). Aucun de ceux qui sont en Christ ne peut vivre pour lui-même, mais doit vivre pour Christ Jésus, le Roi, ce qui comprend tous les membres du corps. « Il est mort pour tous, afin que ceux qui vivent ne vivent plus pour eux-mêmes, mais pour celui qui est mort et ressuscité pour eux. Ainsi, dès maintenant, nous ne connaissons personne selon la chair; et si nous avons connu Christ selon la chair, maintenant

nous ne le connaissons plus de cette manière. Si quelqu'un est en Christ, il est une nouvelle créature. Les choses anciennes sont passées; voici, toutes choses sont devenues nouvelles » (II Corinthiens 5: 15 à 17).

[37] Le présent est le temps de la paix au sein du peuple de Dieu, et le temps de la marche unanime des consacrés contre l'ennemi. Cela signifie que parmi eux doit régner une unité parfaite, que leur activité doit se déployer dans un commun accord. L'apôtre emploie une forme de langage imagée pour illustrer la solidarité et l'union qui doivent présider à l'activité des oints et se manifester chez eux: « Seulement, conduisez-vous d'une manière digne de l'Evangile de Christ, afin que, soit que je vienne vous voir, soit que je reste absent j'entende dire de vous que vous demeurez fermes dans un même esprit, combattant d'une même âme pour la foi de l'Evangile, sans vous laisser aucunement effrayer par les adversaires, ce qui est pour eux une preuve de perdition, mais pour vous de salut; et cela de la part de Dieu, car il vous a été fait la grâce, par rapport à Christ, non seulement de croire en lui, mais encore de souffrir pour lui, en soutenant le même combat que vous m'avez vu soutenir, et que vous apprenez maintenant que je soutiens » (Philippiens 1: 27 à 30).

[38] L'organisation du Seigneur n'est pas divisée. Parmi les membres du corps de Christ et, partant, du temple, il ne saurait y avoir de disputes, de confusion. Quiconque a un penchant à causer le trouble et la désunion ou à critiquer les méthodes d'exécution de l'œuvre du Seigneur, à s'en plaindre, sera sûrement rejeté. Puisse chacun de ceux qui pensent être en Christ rechercher la paix et l'harmonie avec ses frères et éviter désormais toute altercation avec eux, tout sujet de chicane. Dieu a placé les membres dans le corps comme il l'a jugé bon; à chacun il a assigné une tâche et aucun d'eux n'a le droit d'accaparer le temps et les forces de son frère en le forçant à débattre des questions litigieuses, à régler les difficultés causées au milieu d'eux. Lorsque entre deux ou plusieurs membres survient un malentendu, qu'ils le règlent immédiatement entre eux seuls et conformément aux instructions de la Parole de Dieu. Les complications au sein du peuple oint sont des choses *du passé* et *non du présent*. Au Congrès de Columbus, tous les assistants exprimèrent, en se levant de leurs sièges, leur résolution de s'abstenir dorénavant de toute querelle, de tout ce qui pourrait troubler la paix de leurs groupes. Quelques-uns ont manqué à leur promesse; cependant il est réjouissant de constater que les plaintes sur la diversité des opinions dans les groupes sont beaucoup moins fréquentes qu'autrefois. Nous espérons qu'à l'avenir il n'y en aura plus du tout. Que tous s'unissent étroitement pour présenter à l'ennemi un front invincible et consacrer toutes leurs forces à l'exaltation du nom de Jéhovah et à son Royaume. Jamais créatures humaines ne se sont vu octroyer un si grand privilège, et jamais plus des hommes n'en auront un pareil. Voulez-vous prouver que vous appréciez ce privilège? ou persisterez-vous à prétendre à certains droits? Rappelez-vous qu'en consentant à accomplir la volonté divine vous avez renoncé à vos droits personnels, et que votre unique devoir est de célébrer les louanges du nom de Jéhovah, selon ses commandements.

[39] Les oints sont dûment chargés d'élever l'étendard du Royaume et de proclamer que le temps est venu où Jéhovah doit justifier son nom, qu'il accomplira cette œuvre extraordinaire et que sous peu Christ Jésus, de par son ordre, exterminera les méchants, ceux qui commettent l'iniquité. Tous les hommes qui désirent trouver la sécurité doivent prendre fermement position pour Dieu et pour son Royaume. Ceci n'est pas un mouvement religieux, mais une activité commune contre la religion et contre les autres éléments de l'organisation de Satan. Jéhovah, depuis de nombreux siècles, a fait des préparatifs justement en vue de cette heure qui est celle où il exercera sa vengeance sur tous les ennemis de son Royaume. Si quelqu'un veut maintenir son intégrité devant lui, il faut qu'il soit totalement dévoué au Royaume, car c'est par le Royaume que Jéhovah réhabilitera son nom. Le présent est le temps où l'amour de Christ unit les oints étroitement, indissolublement; ainsi, parmi eux, l'égoïsme ne doit pas faire son apparition. Le Seigneur a confié à la troupe ointe du temple les intérêts de son Royaume, et il exige de chacun une fidélité à toute épreuve dans l'action unanime au profit de ces intérêts. Toute personne qui professe être en Christ et qui pourtant recherche sa propre prospérité au détriment des intérêts du Royaume, ne se trouve pas dans le temple et par conséquent ne fait pas partie du « serviteur élu ». Dans le temple, tout le monde est aveugle à l'égard de ce qui ne concerne pas les dits intérêts. « Qui est aveugle sinon mon serviteur, et sourd comme mon messager que j'envoie? Qui est aveugle, comme l'ami de Dieu, aveugle comme le serviteur de l'Eternel? » (Esaïe 42: 19). Etes-vous du nombre de ceux que Dieu a tirés du monde et oints pour en faire des témoins de son saint nom? Si oui, veillez à ce que votre conduite soit celle d'un témoin digne du privilège d'être allié avec Christ Jésus dans son œuvre imposante de Justificateur.

Compagnons

[40] Tous les membres de la troupe du temple participent maintenant à « l'œuvre étrange » que Jéhovah effectue pour justifier son nom. Aux premières lignes de la division terrestre de l'organisation divine, ils marchent contre l'ennemi, dévoilant l'hypocrisie et les exploiteurs religieux. Ils chantent les louanges de Jéhovah et de son Royaume. Leurs hymnes expriment une entière confiance dans le Seigneur, ainsi que l'assurance que la victoire des armées de Christ, le Roi, est certaine et proche. L'Epoux et l'épouse sont réunis: « Et l'Esprit et l'épouse disent: Viens! » Leurs

louanges parviennent aux oreilles des hommes qui sont de bonne volonté envers Dieu et qui soupirent après la justice; et ces hommes, à l'ouïe du message, se joignent aux oints et disent avec eux: « Viens! »

41 La « grande multitude » se joint ainsi au « petit troupeau » pour glorifier avec lui Jéhovah Dieu. Sa parfaite unité est démontrée tant par les faits observés que par les saintes Ecritures. Cette grande foule qui vient de toute nation, de toute tribu, de tout peuple et de toute langue, paraît aujourd'hui devant le trône de Dieu et chante avec les oints et les anges du ciel à la gloire de Jéhovah (Apocalypse 7: 9 à 12). Les oints et leurs compagnons avancent donc ensemble et annoncent à l'unisson que le jour de la justification de Jéhovah et de la délivrance des humains obéissants et rachetés est arrivé. Que nul de ceux qui déclarent aimer Dieu ne gaspille son temps et son énergie et ne compromette son existence éternelle en se livrant à des futilités, à des débats sur des choses insignifiantes. Ce qui vaut la peine d'être pris en considération, c'est le Royaume de Dieu sous l'autorité de Christ; tout ce qui est en dehors de là ne mérite pas qu'on s'en préoccupe. Qu'aucun des serviteurs de Dieu et de son Roi ne se décourage! Faites de toute votre force ce que vous pouvez faire pour célébrer les louanges de Jéhovah, sachant qu'il ne demande rien de plus. Il vous sera fait selon votre foi. Si vous restez fermes, si vous continuez à remplir votre mission avec joie, vous ne pourrez faillir. La lutte n'est pas la vôtre, c'est celle de Dieu. Gardez toujours présents à la mémoire ces faits: Jésus a racheté la race humaine par son sang; Jéhovah a, par Christ Jésus, choisi du milieu des rachetés un peuple qui se consacre à son nom; la classe du « serviteur fidèle » est avec le Seigneur dans le temple où, pleinement unie, elle exécute la tâche qu'elle a assumée; les « autres brebis », ses compagnons, sont devant le trône. Tous ensemble, ils travaillent à l'unisson, rendant gloire et honneur à Jéhovah. Christ Jésus, le grand Exécuteur des jugements divins, fera bientôt disparaître tout ce qui est opposé au Royaume, puis s'ouvrira l'ère heureuse où tout ce qui respire louera le Très-Haut (Psaume 150: 6).

Questions pour l'étude

§ 1. Dans quel rapport « l'œuvre étrange » de Jéhovah est-elle avec son « travail » ou son « acte inouï » en ce qui concerne le temps, le mode d'exécution et le but? Pourquoi Jéhovah fit-il répéter si souvent par son prophète ces paroles: « Et ils sauront que je suis l'Eternel ».

§ 2. Quelle est la mission de **La Tour de Garde?** Pourquoi est-il nécessaire d'attirer de nouveau l'attention sur la charge qui repose sur les témoins de Jéhovah et sur l'œuvre à laquelle ils doivent se consacrer?

§ 3. Comment le peuple de Dieu devrait-il considérer l'héritage céleste en ce qui concerne les conditions de l'entrée dans la vie éternelle avec le Seigneur?

§ 4. Par qui les paroles d'Esaïe 61: 1, 2 sont-elles prononcées? Qui concernent-elles? Pourquoi est-il si important de comprendre la signification et l'application de cette divine mission?

§ 5, 6. Qu'est-ce que le vrai peuple de Dieu devrait se remémorer souvent en ce temps-ci? Quelle est l'utilité de ce regard rétrospectif?

§ 7. Quel est, en peu de mots, le dessein de Jéhovah relatif à la justification de sa Parole et de son nom? Quel est l'état de choses qui rend nécessaire cette justification, et pourquoi l'exécution de ce dessein a-t-il exigé un long laps de temps? Pourquoi la proclamation du nom de Jéhovah est-elle une impérieuse nécessité?

§ 8, 9. Pourquoi, ainsi qu'on le reconnait maintenant, la participation à l'œuvre de Dieu est-elle un si grand privilège?

§ 10 à 12. Quelle est la vérité qui sert de pivot et quelle la doctrine qui donne la clef de toutes les autres? Pour quel motif sont-elles de si haute importance? Expliquez la doctrine de la rançon et son rapport avec la réhabilitation du nom de Jéhovah.

§ 13, 14. Pour qui la rançon fut-elle rendue efficace? Qui est-ce qui en bénéficie?

§ 15. Quand et comment le prix du rachat fut-il fourni et quand son efficacité commença-t-elle? Quel est le but de ce rachat?

§ 16. En quoi les faits principaux marquant la manière dont Jéhovah conduisit des hommes fidèles prouvent-ils que la jusification de son nom a une grande importance?

§ 17. Indiquez d'où est née la doctrine d'après laquelle le « salut des âmes » est la principale préoccupation du Très-Haut. Dans quel but le temple fut-il purifié après la venue du Seigneur Jésus?

§ 18. Expliquez quelle fut l'œuvre qui s'est accomplie depuis la Pentecôte jusqu'au retour de Christ et celle de la période d'Elie.

§ 19. Que se passa-t-il à l'arrivée de Christ Jésus dans le temple? Quelle est l'œuvre qui fut effectuée avant le jugement du temple parmi le peuple de Dieu? Dans quel but? Quelle est l'issue du jugement?

§ 20 à 22. Qui le Seigneur a-t-il rassemblé dans le temple? Dans quel but l'a-t-il fait?

§ 23. Indiquez, en relation avec Esaïe 43: 9 à 12 et 28: 21 l'importance de l'heure actuelle.

§ 24, 25. Contre qui doit-on marcher, selon Abdias 1? Comment cela? Pourquoi?

§ 26 à 28. Quelle est la cause des querelles qui s'élèvent dans quelques groupes du peuple de Dieu? De quoi les fauteurs de désordre se scandalisent-ils, et pourquoi? Qu'indiquent les saintes Ecritures à propos du résultat final de l'ambition, de l'égoïsme et des murmures au sein de ces groupes?

§ 29. Comment se comportent tous ceux qui sont vraiment du temple envers chacun des membres de cette institution? Comment doivent être considérées les accusations frappant l'un des membres d'un groupe? Et pourquoi cela? Lorsque ces accusations paraissent véridiques, comment doit-on agir, et pourquoi?

§ 30, 31. Quelle attitude est-il juste de prendre à l'égard de ceux qui cherchent à soulever la division dans leur groupe?

§ 32 à 34. Quelles indications les Ecritures donnent-elles sur la façon dont il faut agir quand se présentent des conditions telles que celles mentionnées au paragraphe 32?

§ 35, 36. Quel fait essentiel chaque membre du temple devrait-il sans cesse se rappeler? Quelle influence aura sur nos rapports avec nos frères une juste compréhension de ce fait? Que dit la Parole de Dieu au sujet de l'acception de personne, de la partialité?

§ 37, 38. Appliquez à l'heure présente Philippiens 1: 27 à 30. Pourquoi est-il si nécessaire que les membres du peuple de Dieu apprécient à leur juste valeur leur privilège actuel et leur responsabilité?

§ 39. De quoi sont chargés les oints aujourd'hui? Expliquez que les conditions actuelles exigent l'activité individuelle exercée d'un commun accord par tous ceux qui désirent conserver leur intégrité envers Dieu.

§ 40, 41. Qu'est-ce qui prouve que l'œuvre prédite par Apocalypse 22: 17 et 7: 9 à 12 est actuellement en cours et que Jéhovah lui accorde sa bénédiction? Comment devrait agir chacun de ceux qui déclarent aimer Dieu? Quels faits essentiels devrait-on toujours garder présents à la mémoire?

(W. T. du 15 Mai 1938.)

Rédempteur et Roi

LE CHAPITRE cinq de l'Apocalypse, que nous allons étudier ici, donne un tableau du Rédempteur et Roi dans le temple, révélant à ses fidèles les desseins de Dieu. Les fidèles commencent alors l'œuvre d'Elisée qui consiste à annoncer le Roi et son Royaume, à chanter les louanges de Jéhovah et de son Fils appelé à la couronne; ce cantique est plus tard entonné par d'autres voix et il durera jusqu'à ce qu'il ait rempli la terre entière. Le lecteur est prié de lire attentivement ce chapitre cinquième.

La vision montre Jéhovah siégeant sur son trône et tenant dans la main droite un livre écrit en dedans et en dehors, complètement scellé, ce qu'indiquent les sept sceaux. C'est après 1918 que les fidèles du Seigneur commencèrent à se rendre compte qu'une exacte compréhension des prophéties, de l'Apocalypse en particulier, devait encore leur être donnée et que les nombreux et sincères efforts faits jusque là pour en déchiffrer les mystères n'avaient pas abouti au résultat désiré, sans doute parce que le moment fixé à cet effet, par le Seigneur, n'était pas encore arrivé. Ils comprenaient peu à peu « qu'aucune prophétie de l'Ecriture ne peut être un objet d'interprétation particulière » (II Pierre 1: 20).

La « main droite » de Jéhovah devait dévoiler ces mystères au temps opportun. Il est écrit: « Tiens secrètes ces paroles, et scelle le livre jusqu'au temps de la fin »; cela signifie que les prophéties ne pouvaient être comprises avant le moment fixé par Dieu (Daniel 12: 4, 9).

Tandis que Jéhovah siège sur son trône, paraît un de ses anges puissants qui demande d'une voix forte: « Qui est digne d'ouvrir le livre, et d'en rompre les sceaux? » (Apocalypse 5: 2). Rien ne justifie la pensée de voir en l'ange mentionné au verset deuxième un instrument humain quelconque ou même une personnification de ce qui avait été écrit dans la loi de Dieu, par Moïse. Nous devons certainement admettre que les saints anges de Jéhovah, qui sont sous les ordres de Christ Jésus et l'ont accompagné vers son temple et qui lui servent de représentants et de messagers, ont reçu le pouvoir de faire naître certaines questions dans l'esprit d'hommes qui lui sont dévoués. Nous n'avons pas besoin de savoir exactement comment cela se passe, mais on ne peut mettre en doute la puissance des anges du Seigneur. Des hommes même peuvent, à l'aide de certaines circonstances et conditions, suggérer des pensées à d'autres hommes. Or, il est certain que les anges de Dieu ont un pouvoir beaucoup plus étendu. Des membres de l'Eglise, ceux en particulier qui se trouvaient dans la condition de Laodicée, et que nous trouvons dépeints au chapitre troisième, versets 14 à 19, attendaient ce qu'ils appelaient le septième ange ou « le septième messager » — qui devait être un homme, pensaient-ils — pour l'interprétation des prophéties, de celles d'Ezéchiel et de l'Apocalypse surtout; et lorsque cette attente ne se réalisait pas, beaucoup d'entre eux se dirent: 'Personne ne peut en expliquer le sens, parce que le Seigneur a donné *toute* la vérité à son peuple avant 1917.' Cette conclusion erronée amena beaucoup d'entre eux à se scandaliser des méthodes employées par le Seigneur pour l'accomplissement de son œuvre, et ils s'en détournèrent.

La parole montre que personne, ni dans les cieux ni sur la terre, n'était capable d'ouvrir le livre placé dans la main droite de Jéhovah, jusqu'à ce que le moment voulu en fut venu. Cela prouve que « le livre » en question ne peut pas représenter la Bible en tant que livre imprimé, mais qu'il y est question des desseins de Dieu dont il ne permet à personne d'avoir connaissance avant le temps fixé. Certaines de ces choses ne devaient se réaliser qu'à la venue du Seigneur dans son temple (Malachie 3: 1), où seuls les éclairs de Jéhovah les révélèrent.

Le révélateur Jean dit à propos de la vision qu'il contemplait: « Je pleurai beaucoup de ce que personne ne fut trouvé digne d'ouvrir le livre ni de le regarder. » Jean représentait ici par anticipation le peuple terrestre de Dieu, le « reste ». Quand la Grande Guerre eut cessé, en 1918, l'organisation terrestre de Dieu semblait, quant à son œuvre dans le monde, n'avoir plus que le souffle. Elle n'était plus qu'une ruine; ceux qui y avaient œuvré étaient privés de leur liberté et, partant, de l'occasion de servir. Quoi de plus naturel que les uns s'étonnaient et se demandaient: « Que faire »? et que d'autres pleuraient effectivement. Ce fut pour l'Eglise une période d'anxiété et d'attente. Là-dessus, le Seigneur révéla à son peuple que l'œuvre faite jusque-là par son Eglise avait été préfigurée par le prophète Elie, que cette œuvre était entièrement accomplie et devait être suivie par une autre, préfigurée, celle-là, par le prophète Elisée. Les fidèles de l'organisation divine se rendirent compte de cela. Ils virent l'enlèvement d'Elie, son manteau tombant sur Elisée, en accomplissement du récit contenu dans le second livre des Rois, au chapitre deuxième, versets 1 à 15, et firent connaître ces vérités à d'autres qui en furent réconfortés et se dirent, en substance, les uns aux autres: 'Ne pleurons pas, il y a encore beaucoup à faire; ne nous attristons pas, car la joie du Seigneur est notre force!' (Néhémie 8: 10).

Le 1er septembre 1919 commencèrent les sessions du peuple de Dieu réuni en congrès à Cedar Point (Ohio). C'est là que fut reconnue et annoncée la distinction entre l'œuvre d'Elie et celle d'Elisée. Dans ce même endroit eut également lieu, en 1922, un congrès où, lors du point culminant d'un discours sur le « Royaume », un tableau représentant le « Lion de la tribu de Juda » (le Roi oint de Dieu) fut dévoilé et où une foule de ses disciples poussèrent des cris de joie lors de la proclamation de ce mot d'ordre: « Proclamez le Roi et son Royaume! » Le révélateur entendit l'ange dire: « Ne pleure pas! Voici qu'il a vaincu, le lion de la tribu de Juda, le rejeton de David: il a le pouvoir d'ouvrir le livre » (Apocalypse 5: 5; *Synodale*). Le Seigneur dirige les pas de son peuple;

il suscite certaines situations qui l'induisent à agir d'une manière déterminée. Ses anges étaient certainement présents à ce congrès et, quoique invisibles, avaient le pouvoir d'en diriger le cours de manière à exécuter le dessein de Dieu. Par la suite — en automne 1923 — l'attention du peuple de Dieu fut attirée sur le fait que « l'huile » des « vierges » était un symbole de la joie et de l'allégresse. Les pleurs de ce peuple dévoué avaient cédé la place à la joie, parce que Dieu lui avait témoigné sa faveur et montré qu'il avait encore beaucoup de travail à effectuer à la gloire de son nom.

Au moment voulu de Dieu, et par sa grâce, il attira l'attention de son peuple sur le fait, comme prédit symboliquement dans l'Apocalypse 12, versets 1 à 9, que la Nation ou le Royaume était né; qu'il y avait eu guerre dans les cieux et que Satan en avait été chassé; que le Seigneur avait confié à son peuple un témoignage et qu'il était venu dans son temple pour le jugement; que son peuple avait été pourvu du « manteau de la justice » (Esaïe 61: 10), ce qui prouvait que Dieu s'était choisi un peuple pour son nom; qu'il lui avait accordé son approbation, qu'un grand témoignage devait être donné et qu'enfin ses vertus devaient être proclamées. Le Seigneur a employé *La Tour de Garde* pour publier ces vérités. Sans doute déléguait-il quelques-uns de ses messagers invisibles pour en diriger la publication. D'aucuns qualifieront peut-être cela de spiritisme, mais rien ne serait plus erroné que pareille conclusion. Cela veut simplement dire que Dieu a un moyen de guider son peuple sans avoir recours à des communications perceptibles. Ceux qui ont compris et apprécié ces grandes vérités dévoilées par le Seigneur se sont réjouis, tandis que ceux à qui a échappé la différence entre l'œuvre d'Elie et celle d'Elisée et qui n'ont point reconnu les autres vérités merveilleuses s'y rapportant, ont continué à se lamenter et sont pour la plupart allés dans les ténèbres du dehors. Les fidèles, par contre, ne pleurent plus, mais ils sont dans l'allégresse.

C'est le Seigneur Jésus-Christ, le « Lion de la tribu de Juda », qui ouvre les sceaux; en d'autres termes: c'est par lui que Dieu révèle ses desseins. Le fait qu'il y avait sept sceaux à décacheter, l'un après l'autre, montre le dévoilement graduel, aux yeux de la classe du temple, des desseins de Jéhovah exprimés dans sa Parole. Jésus-Christ est le Juste, c'est pourquoi il est appelé le « Lion de la tribu de Juda ». Il est le premier de ceux qui louent le nom de Jéhovah; par conséquent il est de « Juda » dont le nom signifie « louanges de Jéhovah ». Il est le « Rejeton [la racine, autr. vers.] de David », parce qu'il fait croître et se développer la famille royale, qu'il la conduit dans le Royaume et qu'il est héritier de « l'alliance éternelle, . . . des sûres faveurs de David » (Esaïe 55: 3; 11: 10). La rupture des sept sceaux impose à celui qui les rompt le devoir d'accomplir les choses dévoilées. Conformément à ce fait, nous voyons Christ, le Roi, ordonner qu'un grand témoignage soit donné sur la terre en l'honneur du nom de Jéhovah. C'est à Christ qu'il a confié l'œuvre de rendre ce témoignage et le Seigneur, à son tour, en a confié une partie au « reste », lui octroyant ainsi le privilège de se joindre à lui dans son œuvre glorieuse (Apocalypse 12: 17).

(W. T. du 15 Mai 1938.)

Signes

JEHOVAH DIEU ordonna au prophète Ezéchiel d'être pour les Israélites un signe, c'est-à-dire d'accomplir sous leurs yeux certains actes qui seraient comme un tableau animé susceptible d'attirer plus facilement leur attention sur les desseins de Dieu. « Et toi, fils de l'homme, [figurant la classe du « fidèle serviteur »], prépare tes effets de voyage [prépare-toi un bagage d'émigrant; vers. d'*Osterwald* et *Synodale*], et pars ce jour, sous leurs yeux! Pars, en leur présence, du lieu où tu es pour un autre lieu: peut-être verront-ils qu'ils sont une famille de rebelles. Sors tes effets comme des effets de voyage, de jour sous leurs yeux; et toi, pars le soir, en leur présence, comme partent des exilés. Sous leurs yeux, tu perceras la muraille, et tu sortiras tes effets par là. Sous leurs yeux, tu les mettras sur ton épaule, tu les sortiras pendant l'obscurité, tu te couvriras le visage, et tu ne regarderas pas la terre; car je veux que tu sois un signe pour la maison d'Israël. Je fis ce qui m'avait été ordonné: je sortis de jour mes effets comme des effets de voyage, le soir je perçai la muraille avec la main, et je les sortis pendant l'obscurité et les mis sur mon épaule, en leur présence » (Ezéchiel 12: 3 à 7).

Ce texte montre qu'Ezéchiel reçut l'ordre de mettre en scène un tableau sans parole, animé, susceptible de faire comprendre le message qu'il avait à proclamer. Et c'est ce qu'il fit. On pourrait croire que les tableaux animés constituent une nouveauté; mais Dieu en a donné il y a des siècles déjà, qui ont maintenant pour ses oints beaucoup plus d'importance que n'importe lequel émanant de créatures humaines. Quels sont donc les événements bien connus auxquels correspond, selon toute vraisemblance, le tableau prophétique d'Ezéchiel? Les voici: Lorsqu'éclata la guerre mondiale, la bonne nouvelle du Royaume était activement prêchée, mais la chrétienté n'y prêtait aucune attention; bien au contraire, des obstacles de plus en plus nombreux furent dressés devant les proclamateurs de l'évangile. Cet état de choses ne fit qu'empirer jusqu'au moment où, en 1918, l'assemblée du Seigneur, comme un tout, fut envoyée en exil et l'œuvre du témoignage pratiquement annihilée. Beaucoup de témoins de Jéhovah furent em-

prisonnés. Le bureau central de la Société, à Brooklyn, fut dissous, ses biens vendus, et le peu qui resta fut transporté en un autre lieu. Toutes ces persécutions eurent lieu sous les yeux de tout le monde. Maintes publications traitant du message de vérité furent saisies par les autorités de la chrétienté et détruites en même temps que les clichés typographiques. Tous ces événements furent inspirés par l'organisation de Satan et ils donnent à la règle suivante, énoncée par le Seigneur, toute son importance: « Si quelqu'un mène en captivité, il ira en captivité; si quelqu'un tue par l'épée, il faut qu'il soit tué par l'épée » (Apocalypse 13: 10).

Le tableau animé représenté par Ezéchiel fut exécuté sous la direction de Jéhovah; de même, l'exil du peuple de Dieu et l'anéantissement de son œuvre en 1918, se produisirent avec la permission de l'Eternel pour servir ses glorieux et justes desseins, bien que ces forfaits furent perpétrés par les membres impies de la chrétienté. C'était là un tableau animé émanant du Tout-Puissant et devant servir à donner un avertissement.

Ezéchiel agit comme il en avait reçu l'ordre et les rebelles lui demandèrent: « Que fais-tu »? Ils observèrent ses actes, essayant d'en découvrir le sens. Jéhovah indiqua à son prophète ce qu'il devait répondre aux questions qui lui étaient posées: « Le matin, la parole de l'Eternel me fut adressée, en ces mots: Fils de l'homme, la maison d'Israël, cette famille de rebelles, ne m'a-t-elle pas dit: Que fais-tu? Dis leur: Ainsi parle le Seigneur, l'Eternel: Cet oracle concerne le prince qui est à Jérusalem, et toute la maison d'Israël qui s'y trouve. Dis: Je suis pour vous un signe. Ce que j'ai fait, c'est ce qui leur sera fait: Ils iront en exil, en captivité » (Ezéchiel 12: 8 à 11).

Jéhovah incita Ezéchiel à accomplir d'abord certains actes déterminés pour créer le tableau animé et lui permit alors, pour répondre aux questions des spectateurs, d'en expliquer le sens. Le prophète déclara à ceux-ci qu'il était pour eux un signe et que ses actes figuraient ce qu'il adviendrait d'eux et de Jérusalem. Les prédictions contenues dans les versets douze à quatorze s'accomplirent textuellement à Jérusalem, lorsque le « prince », le maître ou le Roi s'enfuit entre les deux murailles, mais fut fait prisonnier et eut les yeux crevés (II Rois 25: 1 à 7; II Chroniques 36: 11 à 21; Jérémie 39: 1 à 7).

Dieu permit que les hordes de Satan fissent, durant la guerre, avec son saint peuple, un tableau vivant qui témoigne maintenant, prophétiquement, contre elles. Les épreuves subies en l'année 1918 par la classe du « serviteur » sont le signe de ce que la main de Jéhovah fera subir à la chrétienté au temps qu'il s'est fixé. En 1918 elle n'eut pas connaissance de la signification du signe; mais peu de temps après, en 1919 et en 1920, elle commença à être éclairée sur ce point. A cette époque, des annonces d'une page furent insérées dans de grands quotidiens pour inviter à des conférences publiques, et, entre autres, ces annonces disaient: « Venez et écoutez pour quelles raisons [les témoins de Jéhovah] ont été condamnés à quatre-vingts ans de prison, et ce que les prédicateurs avaient à faire avec ce fait. » Les auditeurs qui se rendirent à cette invitation, apprirent ainsi que les Maîtres de la chrétienté avaient fait emprisonner les témoins de Jéhovah et avaient arrêté leur œuvre, et cela, particulièrement sur l'instigation des prédicateurs, des représentants de Satan. Puis, verbalement, et par la publication de livres et de brochures largement diffusés à travers les nations, il fut annoncé aux hommes qu'une immense catastrophe s'abattrait sur la chrétienté et particulièrement sur les ecclésiastiques et les conducteurs de troupeaux qui dominent le monde.

Pour être restés fidèles au Seigneur et à sa cause, les serviteurs de Dieu perdirent leur liberté en 1918/19 et le développement de leur œuvre se trouva arrêté. La responsabilité en incombe aux maîtres de la chrétienté. Ils se rebellèrent ainsi contre Jéhovah dont les témoins avaient commis le seul « délit » de publier la bonne nouvelle du Royaume dont l'avènement était prouvé par la guerre mondiale et qui seul pouvait donner la paix. Les ecclésiastiques et autres chefs de la chrétienté, en maltraitant, sans aucune raison, les témoins de Jéhovah, outragèrent son nom. Le châtiment que leur réserve l'Eternel sera conforme à la règle qu'il a posée lui-même: « Payez-la comme elle a payé, et rendez-lui au double selon ses œuvres. Dans la coupe où elle a versé, versez-lui au double » (Apocalypse 18: 6).

De même que Jéhovah fit annoncer son arrêt à la maison rebelle d'Israël en ordonnant à Ezéchiel de mettre en scène un tableau animé et d'en expliquer le sens, de même, il fait maintenant connaître à la chrétienté le jugement qu'il a rendu contre elle, en laissant, tout d'abord, emprisonner ses témoins et annihiler leur œuvre et en les envoyant ensuite chez les peuples de la chrétienté leur annoncer que l'injustice de celle-ci sera châtiée et qu'elle périra. S'il agit ainsi, c'est afin que tous les peuples sachent bien qu'il est le Dieu tout-puissant, et qu'impunément ils ne pourront pas suivre éternellement Satan. « Et ils sauront que je suis l'Eternel, quand je les répandrai parmi les nations, quand je les disperserai en divers pays » (Ezéchiel 12: 15).

La catastrophe qui, à Armaguédon, s'abattra sur la chrétienté, sera la plus terrible que le monde ait jamais connue. Mais Jéhovah fait proclamer présentement qu'en cette épreuve une classe qui bénéficiera de la faveur divine sera épargnée. C'est ce qu'annoncent les paroles d'Ezéchiel: « Mais je laisserai d'eux quelques hommes qui échapperont à l'épée, à la famine et à la peste, afin qu'ils racontent toutes leurs abominations parmi les nations où ils iront. Et ils sauront que je suis l'Eternel » (Ezéchiel 12: 16). Dieu déclare qu'il agira ainsi afin que quelque « chair » soit « sauvée ». Et voilà une preuve nouvelle que « des millions d'hommes vivant actuellement ne mourront pas ». Ces créatures reçoivent aujourd'hui quelque enseignement de la vérité par le message de Jéhovah que leur transmettent ses serviteurs qui, de maison

en maison, distribuent leurs livres et leurs brochures. Et ceux qui ont ainsi eu connaissance de ce message doivent le transmettre à leur tour à d'autres hommes étrangers à la chrétienté, afin que tous sachent que Jéhovah est Dieu. La destruction de la chrétienté et le salut de millions de créatures qui échapperont à la catastrophe finale pour vivre éternellement seront une justification du nom du Très-Haut. Satan a pu, grâce à son organisation, jeter, pendant des siècles, l'opprobre sur le nom de Dieu, mais voici le moment où ce nom sera justifié afin que nul n'ignore que vie et bénédictions viennent de Jéhovah et que ceux qui obéissent avec joie à ses commandements bénéficieront de la vie.

Jéhovah chargea encore Ezéchiel d'annoncer aux Israélites leur sort, et c'est ce que fit le prophète par la façon dont il prit sa nourriture. Il mangea son pain et but son eau avec parcimonie, angoisse et tremblement. Ce fut là une partie du tableau animé figurant ce qu'il adviendrait de Jérusalem: « Fils de l'homme, tu mangeras ton pain avec tremblement, tu boiras ton eau avec inquiétude et angoisse. Dis au peuple du pays: Ainsi parle le Seigneur, l'Eternel, sur les habitants de Jérusalem dans la terre d'Israël. Ils mangeront leur pain avec angoisse, et ils boiront leur eau avec épouvante; car leur pays sera dépouillé de tout ce qu'il contient, à cause de la violence de tous ceux qui l'habitent. Les villes peuplées seront détruites, et le pays sera ravagé. Et vous saurez que je suis l'Eternel » (Ezéchiel 12: 18 à 20). Cette partie de la prophétie s'accomplit également, à la lettre, pour les Israélites, et elle figure le sort réservé à la chrétienté.

Le peuple élu de Dieu sur la terre connut en 1918 et en 1919 la même situation. Il mangea son pain et but son eau avec tremblement et parcimonie. Durant ces années, régnait partout une grande disette de vivres et le peuple de Dieu était, en outre, l'objet de sévères restrictions. Et maintenant, de longues années après la Grande Guerre et les mois de fausse prospérité qui suivirent, la prophétie précitée d'Ezéchiel commence à se réaliser dans la chrétienté. Les peuples commencent à comprendre ce qu'est réellement le manque de nourriture et, sachant qu'une détresse plus grande menace le monde, ils mangent maintenant leur pain avec inquiétude et angoisse, et se trouvent dans le plus pressant besoin. Et cette situation ne fera que s'aggraver.

Il n'est point exact de dire que la responsabilité de cet état de choses incombe à Jéhovah qui aurait ainsi voulu châtier le monde. Mais il a cependant permis la détresse actuelle, en ce sens, qu'il ne l'a point empêchée. Satan est le véritable auteur des douleurs et des maux qui affligent l'humanité et il incite les prêtres à en attribuer l'origine au Très-Haut qui punirait, par ce moyen, les hommes de leur infidélité aux églises. C'est la tactique de Satan de détourner ainsi les peuples du vrai Dieu afin qu'ils prennent tous place à ses côtés à la bataille d'Armaguédon. Mais souvenons-nous que l'Eternel a promis de sauver ceux qui l'aiment et qui pratiquent l'humilité et la justice (Psaume 41: 1, 2; Sophonie 2: 1 à 3; Psaume 145: 20). Nombreux sont ceux qui refusent de suivre Satan et ses serviteurs, pour embrasser, au contraire, la cause de Dieu. Ce sont eux qui seront sauvés au temps de la détresse.

(W. T. du 15 Mai 1938.)

« Aimez l'Eternel, vous tous ses saints! L'Eternel garde les fidèles, et il rétribue largement celui qui agit avec orgueil. Fortifiez-vous, et que votre cœur soit ferme, vous tous qui avez votre attente en l'Eternel »
(Psaume 31: 23, 24; Darby).

